

Pour la CPV SUN 40

LUXEL

966 avenue Raymond Dugrand

CS 66014

34 060 Montpellier

Tel : 04 67 64 99 60

**Projet de parc photovoltaïque**  
**Commune de Meyrargues**  
**Délaissé autoroutier au lieu-dit « L’Espougnac »**

**Annexe 6. Description du projet**



## SOMMAIRE

1.	Notice descriptive du terrain.....	3
1.1	Localisation.....	3
1.2	Périmètre de l'aire d'étude.....	4
1.3	Situation paysagère de l'aire d'étude .....	4
1.4	Configuration de l'aire d'étude.....	5
2.	Présentation du projet .....	9
2.1	Le choix du site.....	9
2.2	Le projet d'implantation .....	10
2.3	Aménagements techniques propres au parc photovoltaïque .....	10

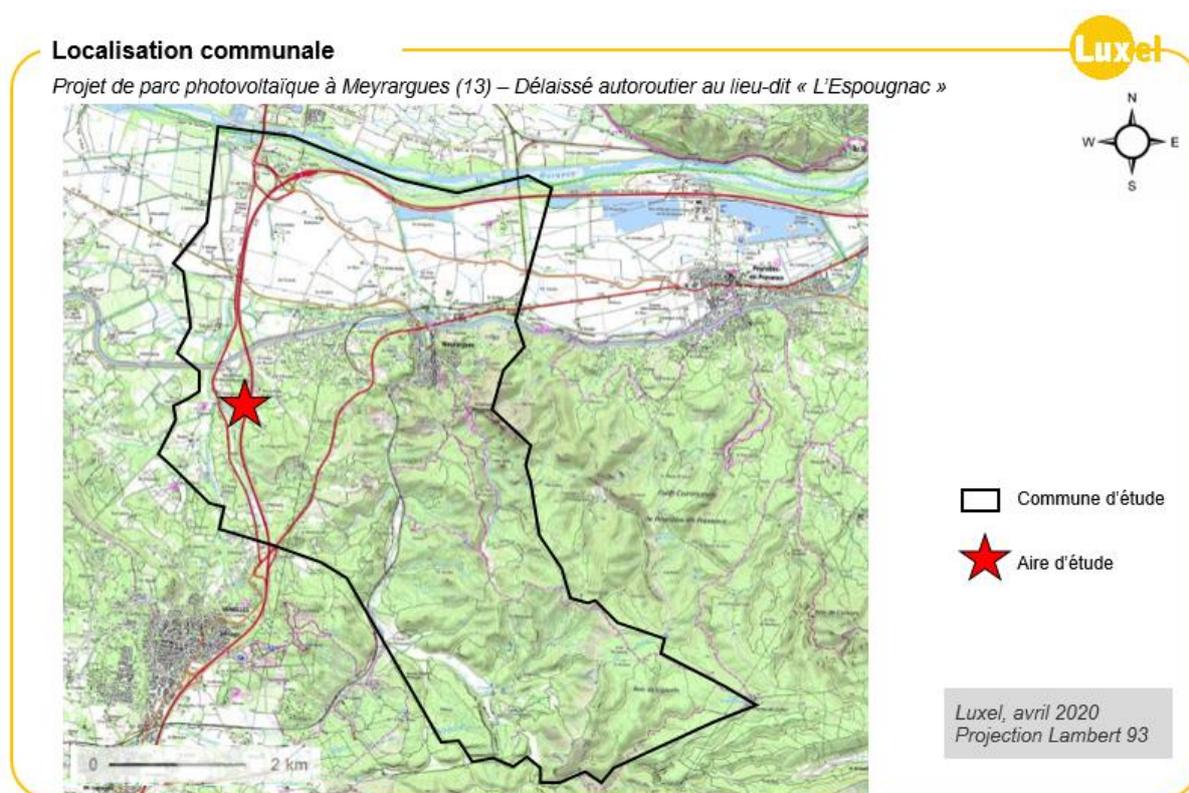
# 1. Notice descriptive du terrain

## 1.1 Localisation

L'aire d'étude est localisée sur un délaissé autoroutier de l'A51, à l'est de la commune.

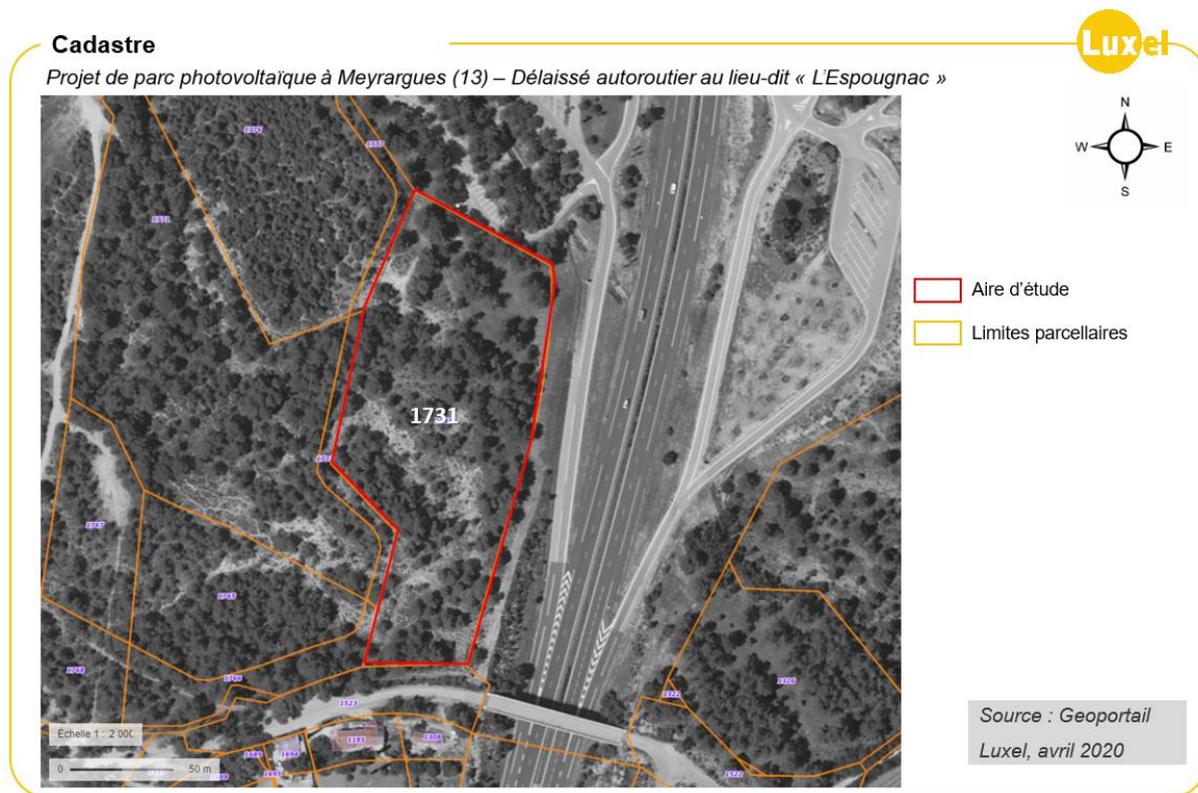
Elle est bordée par :

- l'aire de service de Meyrargues-Fontbelle au nord;
- la bretelle d'entrée sur l'autoroute A51 de l'aire de service de Meyrargues, et l'autoroute, à l'est;
- le projet de parc solaire à l'ouest, actuellement en construction;
- une route à usage locale au sud desservant quelques habitations.



## 1.2 Périmètre de l'aire d'étude

L'aire d'étude initiale a une surface de 1,5 hectare. Elle correspond à la parcelle 1731 de la section 0G.

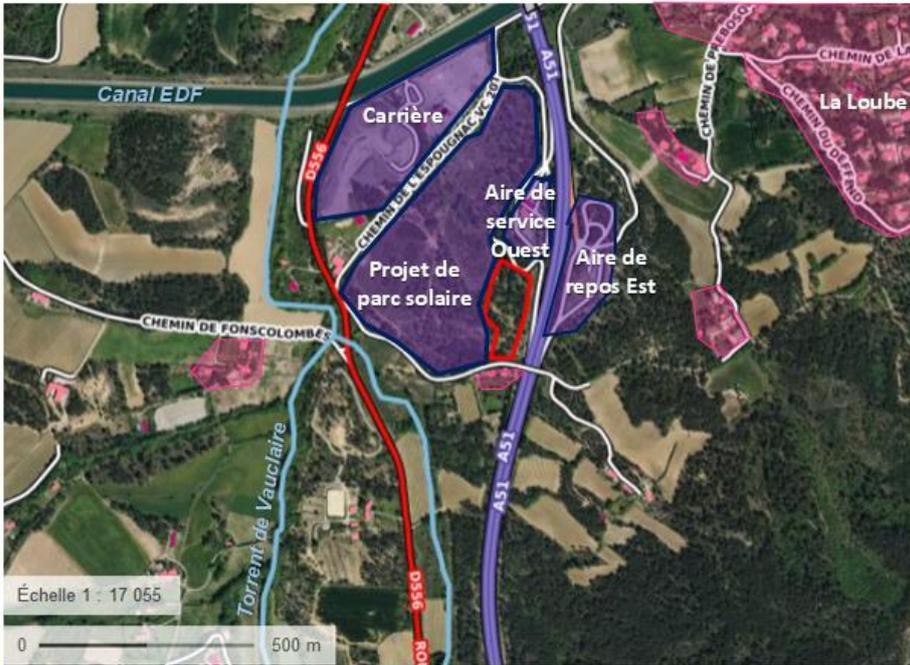


## 1.3 Situation paysagère de l'aire d'étude

La commune de Meyrargues est située dans l'unité paysagère de la vallée de la basse Durance. Ce paysage de transition entre la Haute et la Basse Provence est « quasi-montagnard ». L'aire d'étude est localisée le long de l'autoroute A51 sur un délaissé autoroutier dans un contexte largement anthropisé.

### Situation paysagère locale

Projet de parc photovoltaïque à Meyrargues (13) – Délaissé autoroutier au lieu-dit « L'Espougnac »



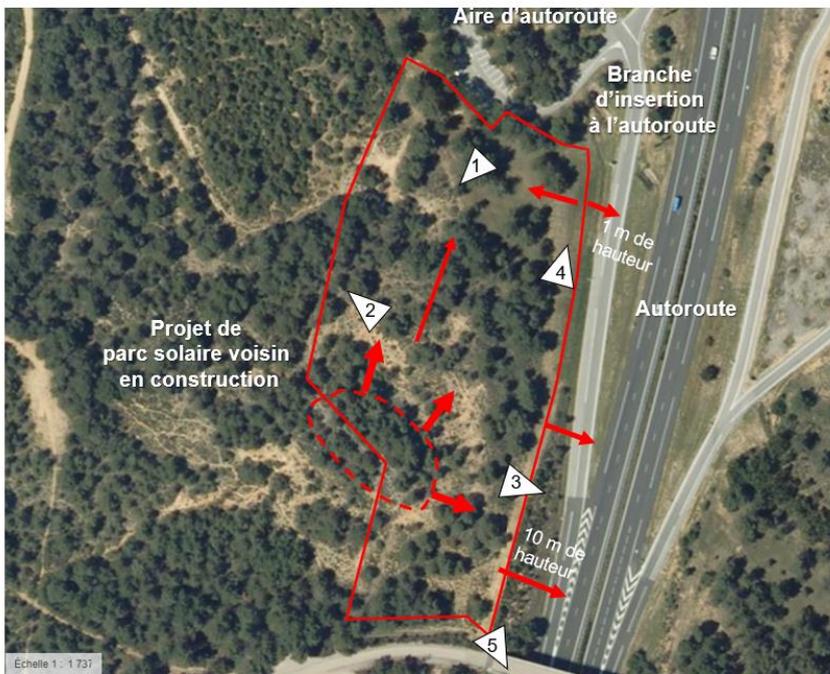
- Zone d'habitation
- Zone industrielle ou commerciale

Source : Geoportail  
Luxel, avril 2020

## 1.4 Configuration de l'aire d'étude

### Configuration du site

Projet de parc photovoltaïque à Meyrargues (13) – Délaissé autoroutier au lieu-dit « L'Espougnac »



- Pente plus ou moins marquée
- Bute marquée

- Aire d'étude

Source : Géoportail  
LUXEL, mai 2021



1. Zone plane au nord



2. Zone centrale



3. Garrigues et pinède avec en fond la butte



4. Bordure est du site



5. Zone sud du site avec, au fond à gauche de la photo, le parc solaire voisin récemment construit

## 2. Présentation du projet

Afin de définir le site le plus adapté à un parc photovoltaïque au sol, les études préalables ont consisté en une étude multicritère mêlant contraintes environnementales, techniques et réglementaires.

### 2.1 Le choix du site

Le site de Meyrargues a été choisi pour son caractère de site anthropisé.

Conclusions de l'étude de pré-diagnostic par thématique	
<b>Localisation géographique</b>	✓ Gisement solaire particulièrement favorable
<b>Politiques en vigueur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le SRADDET Région Sud et le SCoT du Pays d'Aix ont pour objectif de développer les énergies renouvelables.</li> <li>✓ Ces documents d'urbanisme précisent que les sites anthropisés doivent être favorisés pour l'implantation des parcs photovoltaïques.</li> </ul>
<b>Raccordement</b>	✓ Le parc solaire sera raccordé directement au Réseau Public de Distribution HTA.
<b>Milieu naturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En dehors de tout zonage de protection ou d'inventaire écologique.</li> <li>✓ Localisation du site au sein d'une zone anthropisée.</li> </ul>
<b>Relief</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Topographie compatible avec l'implantation d'un parc solaire. Aucun nivellement systématique du terrain ne sera réalisé.</li> <li>◇ Terrain caractérisé par une pente en direction du nord.</li> <li>◇ Présence d'une butte au centre de l'aire d'étude.</li> </ul>
<b>Usage des sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Délaissé autoroutier</li> <li>✓ Aire d'étude classée en zone destinée à accueillir des énergies renouvelables dans le PLU</li> <li>◇ Une demande de modification du PLUi d'Aix-Marseille-Provence est en cours pour que le projet soit compatible</li> </ul>
<b>Paysage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En dehors de tout zonage de protection du patrimoine</li> <li>✓ Paysage environnant particulièrement anthropisé</li> <li>◇ Co-visibilité partielle de la partie nord de l'aire d'étude depuis l'autoroute A51</li> <li>◇ Co-visibilité partielle depuis les habitations situées à proximité de l'aire d'étude. Une bande tampon de 50 m permettra d'empêcher toute co-visibilité depuis les habitations situées au sud.</li> </ul>
<b>Risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'aire d'étude n'est concernée par aucun risque qui remet en cause la faisabilité du projet.</li> <li>✓ Un risque d'éblouissement est possible compte tenu de la proximité avec l'autoroute. Les modules seront à ce titre désaxés de manière à ce qu'il n'y ait aucun risque de gêne pour les automobilistes.</li> <li>◇ Nord de l'aire d'étude soumise à un aléa fort concernant le risque inondation. Des mesures hydrauliques seront mises en place.</li> </ul>

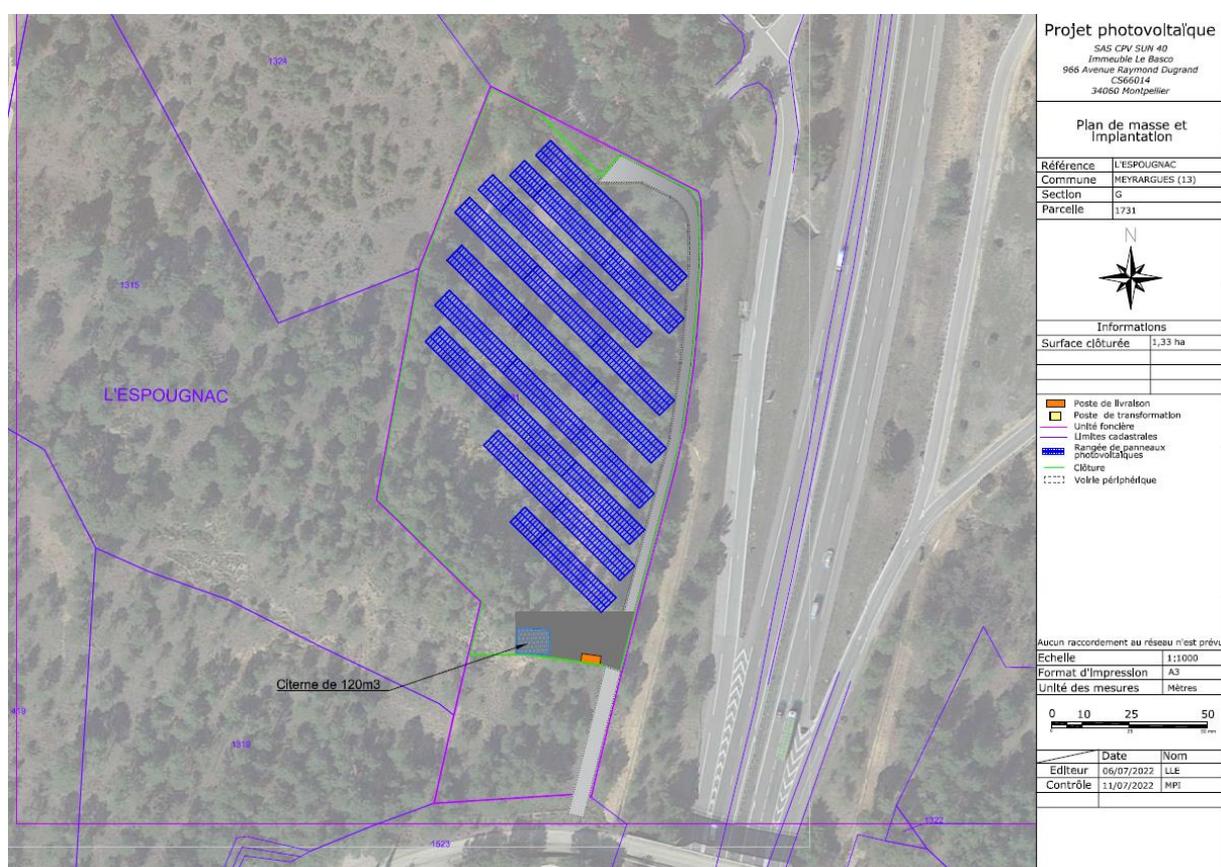
Légende :

- ✓ Point favorable
- ◇ Point d'attention
- ✗ Point rédhibitoire

## 2.2 Le projet d'implantation

Les chiffres techniques du projet sont repris ci-dessous sous forme de tableau synthétique.

Parc solaire de Meyrargues			
Surface clôturée	Environ 1,33 ha	Nombre de locaux	1 poste de livraison
Nombre de modules	Environ 1782	Surface des locaux techniques	Environ 23 m <sup>2</sup>
Puissance unitaire des modules envisagés	560 W	Clôture	Environ 491 ml
Puissance installée	0,99 MWc	Zone de déchargement	Environ 571 m <sup>2</sup>
Surface au sol couverte par les modules	Environ 0,44 ha	Linéaire de voirie	Environ 159 ml de pistes périphériques



Plan de masse du projet

## 2.3 Aménagements techniques propres au parc photovoltaïque

- Les rangées de modules photovoltaïques

Le projet d'une surface clôturée d'environ 1,33 ha aura une puissance crête installée cumulée d'environ 0,98 MWc. Il utilise environ 1782 modules photovoltaïques à base de silicium cristallin. Les structures porteuses, en acier, seront désaxés pour être dans une orientation 230° (sud-ouest) et inclinées à environ 15° pour un rendement optimal. Elles sont fixées par des pieux battus dans le sol. Les rangées de modules sont espacées de 3,7 à 6,3 mètres. La surface du sol couverte par les panneaux est d'environ 0,44 hectares, soit environ 33,4 % de l'emprise clôturée.

- Les locaux techniques

Le poste de livraison sera installé au sud-est du parc, en limite de clôture afin de permettre à Enedis d'y accéder depuis l'extérieur. Sa surface de plancher est d'environ 23 m<sup>2</sup>.

- Accès au site et configuration de la voirie à l'intérieur du parc

L'accès au site se fera par la route départementale RD556 à l'ouest du site puis par le chemin de l'Espougnac.

Les accès sont déjà existants et correctement dimensionnés pour permettre le passage des camions lors de la phase de travaux. Aucun chantier d'aménagement n'est à prévoir à l'extérieur du site.

- Clôture et sécurité du site

L'ensemble du site est sécurisé par des clôtures et un système de surveillance, garantissant la sécurité des personnes, des équipements et la continuité du flux de production électrique.

- Raccordement électrique

Le parc solaire sera raccordé directement au Réseau Public de Distribution HTA par l'intermédiaire d'un unique poste de livraison alimenté par une antenne de 500 m en 150 mm<sup>2</sup> Alu issue du départ Figueras du Poste Source Meyrargues.

- Raccordement au réseau d'eau

Il n'y a pas de demande de raccordement pour l'eau potable, les eaux usées et les eaux pluviales.